

NOUVELLES

DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

JUIN 2018 / ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS DU 20 JUIN 2018



L'enseignement supérieur est une force tant pour les individus que pour les collectivités. Il favorise la sécurité d'emploi et la mobilité sociale, accroît le bien-être et la qualité de vie, dynamise l'économie et la vie démocratique. Nous vous invitons à [lire et à signer](#) la déclaration commune de la Fédération des cégeps et du réseau de l'Université du Québec qui réaffirme l'importance et le choix de l'enseignement supérieur.

RÉUNION DU 20 JUIN 2018
(2018-6-AG)

AFFAIRES GÉNÉRALES

Données définitives sur les inscriptions universitaires 2017-2018 et données sur les admissions pour l'automne 2018

L'Assemblée des gouverneurs a pris connaissance des données définitives sur les inscriptions de la rentrée universitaire 2017-2018 dans le réseau universitaire québécois.

Les données relatives aux demandes d'admission pour le trimestre d'automne 2018, telles que déclarées par les établissements universitaires québécois au Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) au 15 avril dernier, ont fait également l'objet d'une présentation.

Ces données sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://public.tableau.com/profile/direction.de.la.recherche.institutionnelle.universit.du.qu.bec.#/>

Prix d'excellence 2018 de l'Université du Québec

L'Assemblée des gouverneurs a attribué les prix d'excellence 2018 en gestion, en enseignement, en recherche et création ainsi que, pour la première année, les prix Relève et Partenariat. Ces prix seront décernés aux lauréats au cours d'une réception officielle pour souligner la rentrée universitaire 2018-2019 qui se tiendra le 29 août prochain. Ces marques de reconnaissance soulignent la contribution exceptionnelle des professeurs et des cadres des établissements du réseau de l'Université du Québec. Pour connaître les lauréats des années précédentes, veuillez cliquer [ici](#).

Lettres patentes de l'INRS

L'Assemblée des gouverneurs a donné un avis favorable au gouvernement du Québec en vue de la délivrance de lettres patentes supplémentaires à l'INRS à l'effet de modifier :

- à l'article 10, le nom du « directeur scientifique » par « directeur de la recherche et des affaires académiques », et ce conformément à la structure organisationnelle de l'INRS;

- à l'article 12, le nom « Institut Armand-Frappier (IAF) » par « Armand-Frappier », afin de clarifier le lien qui unit le Centre INRS-Institut Armand-Frappier à l'INRS.

AFFAIRES CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

Délivrance de diplômes

L'Assemblée des gouverneurs a délivré 3 793 diplômes à des étudiants de l'UQAC (1 108), l'UQAR (889), l'UQO (873), l'UQAT (2), l'ÉTS (646) et la TELUQ (275). Depuis la création de l'Université du Québec en 1968, l'Assemblée des gouverneurs et le conseil d'administration de l'UQAM, qui décerne les diplômes aux étudiants de cet établissement, ont délivré 696 295 diplômes.

AFFAIRES CONCERNANT L'ADMINISTRATION

Groupe de travail sur les consortiums internationaux

Mis sur pied en 2016 par la commission de l'enseignement et de la recherche, le groupe de travail sur les consortiums internationaux a pour mandat d'étudier la possibilité d'utiliser le réseau de l'Université du Québec comme consortium pour signer des ententes avec des pays étrangers pour l'accueil et le recrutement d'étudiants.

L'Assemblée des gouverneurs est informée des travaux menés par le groupe de travail sur les consortiums internationaux dont les principales démarches ont été réalisées jusqu'à maintenant auprès d'organismes colombiens.

Fonds de développement académique du réseau (FODAR)

Le FODAR appuie les orientations stratégiques déterminantes pour le développement des établissements du réseau de l'Université du Québec en matière de formation et de recherche. L'Assemblée des gouverneurs a approuvé la répartition de l'enveloppe 2018-2019 du FODAR comme suit :

- volet Grandes initiatives réseau : 530 000 \$;
- volet Communauté réseau : 650 000 \$;
- volet Développement institutionnel : 600 000 \$;
- prix d'excellence en enseignement et en recherche et création : 60 000 \$;
- gestion du Fonds : 83 400 \$.

Les objectifs et les modalités de chaque volet sont décrits dans le document intitulé Fonds de développement académique du réseau (FODAR) 2018-2019 disponible à l'adresse suivante (accès réseau uniquement) : <http://www.quebec.ca/fodar/>.

Également, le bilan financier 2017-2018 du FODAR a été présenté à l'Assemblée des gouverneurs.

Ratification des résolutions de la réunion 2018-2-CET du Conseil des études tenue le 6 juin 2018

L'Assemblée des gouverneurs a ratifié les résolutions du Conseil des études relatives à l'adoption du Rapport périodique sur l'évolution de la programmation pour la période du 1^{er} octobre 2017 au 14 mai 2018 ainsi qu'à la création d'un programme de baccalauréat en génie civil présenté par l'UQAR.

Délocalisation du programme de maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) offert à l'UQAC

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'UQAC à conclure avec la Shanghai University of International Business and Economics, en Chine, un protocole d'entente établissant les modalités de collaboration entre ces deux établissements pour l'offre en délocalisation à la Shanghai University of International Business and Economics du programme de maîtrise en administration des affaires offert à l'UQAC.

Suivi périodique des projets immobiliers

L'Assemblée des gouverneurs a pris connaissance de l'état d'avancement des projets de construction en cours de réalisation ou en voie de fermeture dans le réseau de l'Université du Québec, ce qui représente, en date du 1^{er} mai 2018, vingt-quatre (24) projets d'une valeur supérieure à 2 000 000 \$ chacun. La valeur totale du financement prévu des projets en cours est de 193 697 482 \$.

UQAC – Cession de terrains pour le projet d'aménagement d'un corridor d'écomobilité

Dans le cadre du projet de corridor d'écomobilité de la Société de transport du Saguenay (STS) reliant l'UQAC, le Cégep de Chicoutimi et le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'UQAC à céder des terrains afin de permettre le nouveau tracé des voies municipales, et ce, sous réserve, le cas échéant, de l'autorisation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le [Rapport annuel 2016-2017](#) de l'Université du Québec et des établissements du réseau a été déposé à l'Assemblée des gouverneurs.